



Informations vente de soutien EHPJT Marly

Lors de votre inscription dans notre club, vous vous êtes engagés à participer à la vente de soutien et nous vous en remercions.

Votre participation est nécessaire pour le bon fonctionnement de notre école de hockey !

Comme l'année dernière, vous avez la possibilité de vendre cette saison :

- De l'excellent fromage de la Laiterie du Mouret
- De fameuses saucisses à rôtir préparées par la Boucherie Künzli du Mouret
- **Nouveauté pour 2024**
- Du miel de la Gruyère labelisé *Terroir Fribourg* de l'apiculteur Jean-Claude Balmer
- Des pucks EHPJT



Au terme de la période de vente qui s'achève le **1er décembre 2024** chaque famille remplit et envoie un formulaire récapitulatif des ventes effectuées au moyen du QR code ci-contre. Merci de bien respecter les délais, nous ne pouvons pas garantir que les commandes tardives puissent être honorées.



Le montant minimum de la vente se monte à **CHF 800 par famille**.

→ **Il n'y aura qu'une seule période de vente de soutien.**

Livraison : dates et heures de retrait de la marchandise :

Le fromage et la saucisse à rôtir sont à retirer directement auprès de la laiterie et de la boucherie **au Mouret**. Vous êtes priés de présenter votre commande récapitulative lors du retrait et de bien la contrôler sur place. Aucune réclamation ne sera acceptée à posteriori.

- **Fromage** : retrait possible les **12 et 13 décembre** directement à la laiterie.

Laiterie du Mouret 07h30-12h00 et de 14h00-19h00
Route de la Gruyère 6
1724 Ferpicloz

- **Saucisse** : retrait possible les **12 et 13 décembre** directement à la boucherie

Boucherie du Mouret 07h00-12h00 et de 13h30-17h30
Chemin de la Croix-Blanche 30
1724 Le Mouret

Attention : la saucisse a une date de péremption courte, ne tardez pas à récupérer votre commande rapidement !

- **Le miel et les pucks** seront distribués pendant les entrainements du 12 et 13 décembre 2024.

Il relève de votre responsabilité de livrer la marchandise et d'encaisser le montant dû auprès des acheteurs. Une facture vous sera transmise à l'issue de la vente.

Pour toutes questions concernant la vente, merci de contacter Olivier Frein à l'adresse : materiel@ehpjt-marly.ch. Une contrepartie de CHF 400 sera demandée si la vente de ne devait pas être réalisée.

Meilleures salutations.

